

VŒUX 2016



Comme le veut la tradition le Directeur Général du CHU, le Président de la CME et le Président de Conseil de surveillance offrent leurs vœux à l'ensemble du personnel.

Au CHU de Nantes, comme dans de nombreux Hôpitaux, cette tradition est, en particulier depuis 2009 synonyme d'hypocrisie. Chacun sait en effet que la politique déclinée est une attaque incessante contre les Hospitaliers et l'accès aux soins.

FO souhaite une bonne année sur le plan privé à l'ensemble des Hospitaliers, y compris aux dirigeants, mais ne souhaite pas une bonne année au Directoire et au Conseil de surveillance chargés de décliner la politique de destruction du Statut et de l'Hôpital Public.

2016 commence mal :

La Direction du CHU affirme aujourd'hui que les syndicats sont là pour accompagner le changement. Ce sera sans FO qui n'est adepte ni de la cogestion, ni de la politique du bouc émissaire, ni de la Charte du Travail que certains veulent réintroduire. A chacun sa place !

2016

UNE MAUVAISE ANNEE POUR L'ENSEMBLE DES HOSPITALIERS	UNE MAUVAISE ANNEE POUR LES HOSPITALIERS DU CHU DE NANTES
Qui verront leur Statut et leur caisse de retraite mis à mal par le développement des recrutements en CDI, par l'application du protocole Le Branchu qui gèle à nouveau le point d'indice (7 ans au total pour l'instant), qui introduit le salaire à la tête du client, la suppression de la bonification d'échelon faisant ainsi gagné au moins 3 millions d'euros au CHU.	<p>Considérés officiellement cette année non plus comme du personnel, mais comme une matière première, une RESSOURCE au même titre que le charbon, le bois etc...</p> <p>Qui subissent encore et toujours des réorganisations de travail incessantes dans le seul but de faire des économies, organisation du travail entraînant l'absence chaque jour de 900 agents,</p>
Car première année du plan triennal ordonnant 3 milliards d'économie dans les Hôpitaux et 22 000 suppressions de postes.	Qui suivant les pôles où ils travaillent n'ont pas les mêmes droits
Car mise en place des GHT (Groupements Hospitaliers de Territoire) issus de la loi Touraine entraînant la réduction de l'offre publique de soins, avec nouvelles réductions de postes à la clé et multiplication de la mobilité forcée pour les agents	Qui prennent toujours de plein fouet les injonctions politiques supprimant 300 lits sur le CHU (avec création d'un hôtel hospitalier de 100 places, coût non pris en charge par la Sécurité sociale) et la suppression de 500 postes.

Force Ouvrière ne cautionne pas cette politique de restriction d'accès aux soins.

- Dans les services d'hospitalisation conventionnelle la diminution importante du ratio soignant - soigné a des conséquences sur la prise en charge des patients. Des formations ont d'ailleurs lieu pour apprendre à soigner autrement, en diminuant les soins qui ne seraient pas indispensables.
- L'ambulatoire ne prend pas en compte la situation réelle des patients hospitalisés : 70 % d'entre eux ont plus de 70 ans. Une majorité d'entre eux ne pourra pas être pris en charge dans le cadre de l'ambulatoire.
- La restriction de l'offre de soins se traduit par des listes d'attente dans différents secteurs, en particulier la chirurgie cardiaque : plus de 2 mois de délai pour des urgences relatives, par un nombre insuffisant de postes de dialyse, par un nombre insuffisant de lits de psychiatrie pour les enfants etc...

Libre, indépendante et déterminée Force Ouvrière ne se résigne pas. FO se félicite que les 3 organisations syndicales qui au niveau national condamnent le pacte d'austérité, aient pu sur le CHU établir un cahier de revendications commun.

Monsieur le Directeur Général, FO vous demande de répondre favorablement à nos revendications

Madame la Directrice de l'ARS, vous êtes l'un des garants de l'application du Statut, et puisqu'il semble que ce soit l'ARS qui freine la mise en stage sur les 400 postes vacants, nous vous demandons ainsi qu'à la Direction du CHU que ces postes soient pourvus par des titulaires.

Monsieur le Président de la CME, ne vous laissez pas endormir par les sirènes qui affirment qu'on ne peut pas faire autrement. Dans de nombreux hôpitaux, les médecins sont solidaires des Hospitaliers non -médicaux. Nous vous le rappelons : 62 personnes détiennent 50% des richesses mondiales. De l'argent il y en a ! Le CH de Riom et le CHU de Grenoble sont des exemples.

Madame le Maire, vous aussi vous devez alerter et exiger le maintien des lits, comme le font les maires de Loire Atlantique qui montent au créneau quand les lits d'hospitalisation publique sont supprimés. . 90 000 Nantais de plus dans 10 ans, une population vieillissante, sauf si l'augmentation de la durée du travail fait mourir les gens plus vite et 300 lits d'hospitalisation en moins, ce n'est pas acceptable.

FO refuse et combat l'ensemble de toutes les attaques dictées par le pacte de responsabilité et la baisse des dépenses publiques qui remettent en cause nos salaires, nos emplois et l'existence du service public qui ne peut être que Républicain.

Mais 2016 sera finalement peut-être une bonne année, si les Hospitaliers et plus largement les fonctionnaires fédèrent les différentes mobilisations visant à défendre leurs conditions de travail, le Statut, le Service Public et donc la prise en charge des patients. Force Ouvrière s'y emploie. Le 26 janvier sera une première étape.

Pour rappel, le cahier de revendications des organisations syndicales FO, CGT et SUD du CHU de Nantes.

L'application du Statut :

- La mise en stage des contractuels sur les 400 postes vacants
 - Le respect du décret 2002-9 (relatif au temps de travail et à l'organisation du travail dans les Hôpitaux)
 - Le respect de la prise de CA : 9 jours à minima d'absence pour 5 jours de CA posés. 23 jours de repos à minima dans le cadre des 3 semaines de congés annuels
 - Le respect de la prise des repos compensateurs des temps partiels
 - L'arrêt des astreintes installées dans le cadre de la suppression des effectifs affectés dans les services
- 2- Arrêt des réorganisations incessantes dans le seul but de faire des économies
- 3 - Arrêt des suppressions d'emplois dans les services
- 4- Maquettes de fonctionnement et effectifs permettant le respect de la réglementation sur le temps de travail et une prise en charge correcte des patients
- 5-Création de 600 postes de fonctionnaires pour mettre en stage les contractuels de remplacement
- 6- Création des 350 emplois correspondant aux emplois nécessaires suite à la mise en place des 35 h
- 7- Remplacement systématique de tous les arrêts et des CA. Plus de 900 agents manquent chaque jour sur leur poste.
- 8- Mêmes règles de gestion du personnel dans tous les PHU, y compris la gestion des équipes de suppléance
- 9- Une durée de travail hebdomadaire de 37h30 pour l'ensemble des contractuels du CHU employés à 100 %.
- 10-Maintien des bonifications pour échelon, et ce malgré l'accord Le Branchu (PPCR)

Ce tract a été distribué à l'entrée de la cérémonie des vœux. A noter, la Présidente du conseil de surveillance (Maire de Nantes) a souhaité que le CHU soit un hôpital agile. En référence au contrat de travail agile défendu par le MEDEF, voulant remettre en cause le CDI et le Code du Travail ?

Pour satisfaire nos revendications :

**Tous en grève et en manifestation
MARDI 26 janvier
10 h devant la Préfecture**